

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	HUYSMANS	Numéro	7510052051
Adresse du site	17, boulevard Raspail	Hauteur	R+7 (29.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 4G/5G et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Free présent (20/120/220°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	18/05/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	20/05/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/07/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antenneur sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes 5G (3500MHz) ainsi que pour la 4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 30°, 130° et 220°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2 et 10m des antennes, skydome à 6m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (2100): 30° <5V/m - 130° <5V/m - 220° <5V/m 5G (3500) : 30° <5V/m - 130° <5V/m - 220° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	30.15m (30°), 30.2(130°) et 29.9m (220°) pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

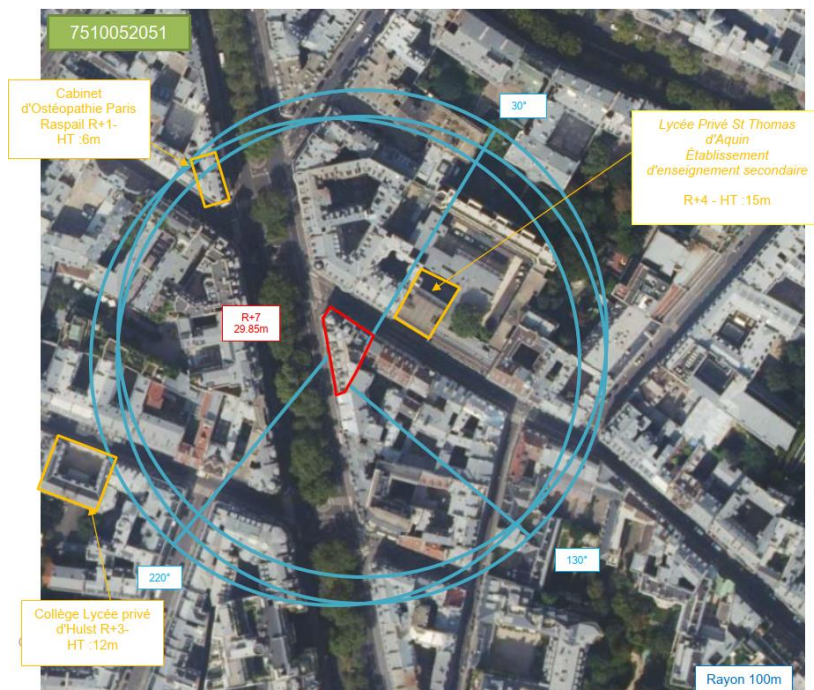
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées type panneaux à faisceaux fixes et orientables pour la 4G/5G fixés sur 3 cheminées existantes dans 3 nouvelles fausses cheminées.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau du sol dans la cour du bâtiment.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

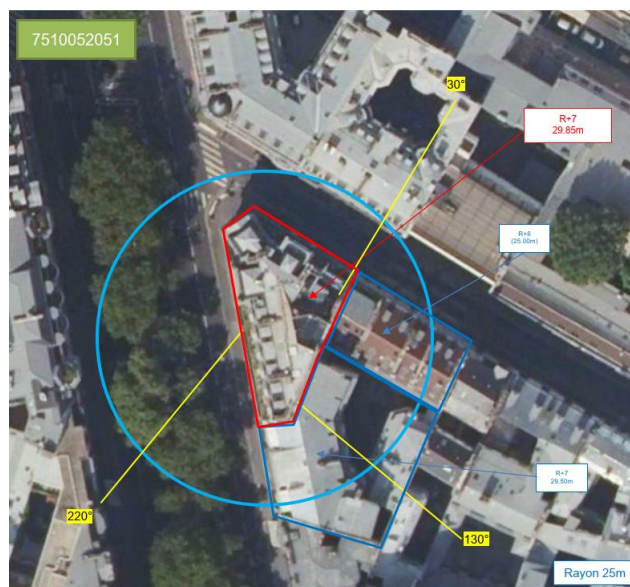
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus Proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée Privé St Thomas d'Aquin	44 Rue de Grenelle, 75007 Paris	15m	OUI	38.00m	2.73
Collège Lycée privé d'Hulst	21 rue de Varenne 75007 Paris	12m	NON	100m	0.51
Cabinet d'Ostéopathie Paris Raspail	10 Bd Raspail, 75007 Paris	6m	NON	82m	0.45

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 30°	Azimet 130°	Azimet 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	28.5 m	27.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimet 30°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

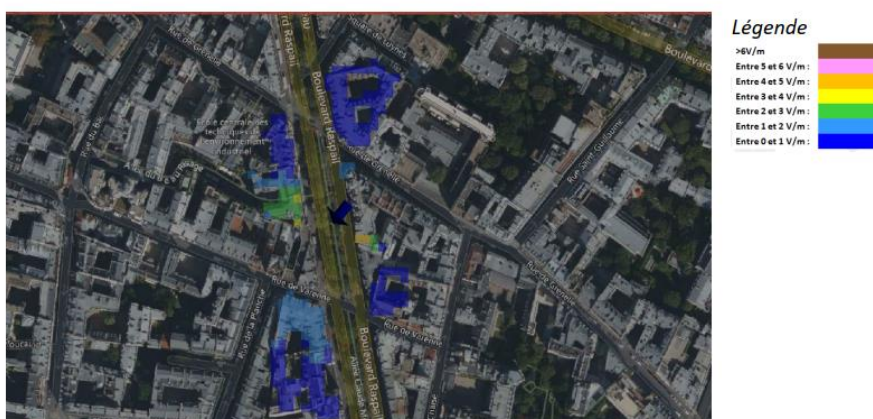
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 30°	Azimet 130°	Azimet 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	28.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimet 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

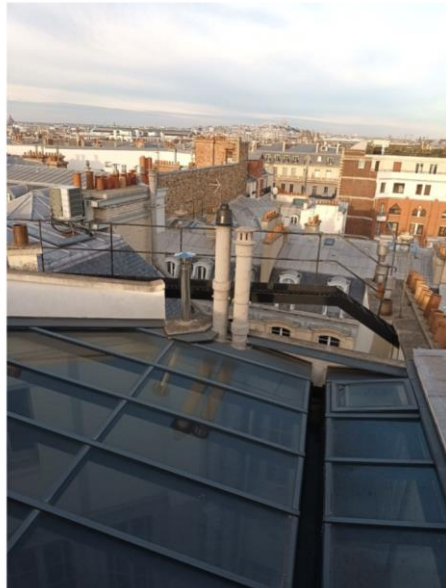
Après travaux

Avant travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 30° :



Secteur 1 Azimut 130° :



Secteur 1 Azimut 220° :

